

L'opinion du grand public sur le rôle des administrations municipales

Un appui très marqué aux transferts de revenus des gouvernements fédéral et provinciaux vers les villes et les municipalités et aux consultations de celles-ci



COMPAS Inc.

Recherche sur l'opinion publique et sur la clientèle

20 mai 2004

Résumé

Si le grand public est, comme on le sait fort bien, préoccupé par son fardeau fiscal, il craint également que les administrations locales ne disposent pas de ressources nécessaires pour assumer les tâches qui leur incombent. Les Canadiens estiment, dans un rapport de trois sur un, que les villes et les municipalités devraient accroître leurs recettes au lieu de couper leurs services. C'est la principale conclusion d'une série d'entrevues réalisées à l'échelle nationale (n=1000) par COMPAS pour le compte de la Fédération canadienne des municipalités à la fin de mai 2004.

La vaste majorité des répondants estime que ces recettes additionnelles devraient provenir des gouvernements fédéral et provinciaux et non pas de l'imposition de nouveaux tickets modérateurs ou de hausse des impôts fonciers.

Les personnes qui ont réalisé les entrevues ont rappelé aux répondants que la Constitution du Canada stipule que les municipalités relèvent des gouvernements provinciaux, et non pas du gouvernement fédéral, tout en permettant à ce dernier d'engager des dépenses dans les domaines relevant des municipalités s'il le désire. En tenant compte de ces considérations constitutionnelles, les Canadiens sont partisans d'un appui fédéral aux municipalités dans un rapport de trois à un – de presque 2,5 à 1 au Québec.

Puisque le public souhaite que les gouvernements fédéral et provinciaux apportent une aide plus conséquente aux municipalités, on peut aussi s'attendre normalement à ce qu'il soit fermement partisan de la participation des administrations locales aux discussions de politique fédérales-provinciales de portée nationale. C'est bien la solution qu'il privilégie, dans un rapport de quatre à un, dans toutes les grandes provinces et toutes les régions du pays.

Les répondants à cette enquête réalisée à l'échelle nationale appuient la totalité des missions de programme des administrations locales sur lesquelles ils ont été interrogés. Parmi celles-ci, on peut citer les missions historiques ou traditionnelles des administrations municipales comme l'entretien des routes, la lutte contre la criminalité et les systèmes d'égout, qui viennent en première place dans l'esprit des Canadiens. Le grand public accorde aussi de l'importance, même si c'est dans une moindre mesure, à des missions plus modernes comme les parcs et les installations pour enfants.

Cette enquête a été réalisée sous la direction de M. Conrad Winn (416 598-0310).



Appui très marqué aux transferts des gouvernements fédéral et provinciaux vers les villes et les municipalités et aux consultations de celles-ci

Besoin d'argent – Les transferts fédéraux-provinciaux sont la solution, et non pas l'imposition de tickets modérateurs ou de hausse d'impôts fonciers

Dans un rapport de trois sur un, le public canadien estime que les villes et les municipalités devraient s'efforcer d'accroître leurs recettes plutôt que de réduire les services qu'elles assurent, comme on peut le constater au tableau 1. La vaste majorité des répondants (77 %) estime que les nouvelles recettes devraient provenir des paliers supérieurs de gouvernement plutôt que d'une augmentation des tickets modérateurs imposés par les municipalités (8 %). Pratiquement aucun répondant ne prône une hausse des impôts fonciers (4 %) comme on le constate au tableau 2.

Cette opinion est exprimée de façon virtuellement uniforme dans tout le pays. La proportion des répondants en faveur d'une hausse des recettes au lieu d'une réduction des services culmine à 59 % en Alberta et est la plus faible en Saskatchewan et au Manitoba avec 51 % des répondants. La proportion des répondants favorisant des transferts fédéraux-provinciaux plus importants vers les municipalités culmine à 84 % en Alberta et obtient le résultat le plus faible en Saskatchewan-Manitoba à près de 70 %.



Tableau 1 : « Q3) Ainsi que vous le savez, les villes et les municipalités subissent des pressions des électeurs pour engager des dépenses nettement supérieures à leurs recettes. Estimez-vous qu'elles devraient s'efforcer [...] » [PERMUTER]

	Total	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	Qc	Atl.
D'accroître leurs recettes	57	56	59	51	57	58	58
De réduire leurs services	19	14	22	17	20	22	16
[NE PAS LIRE] Les deux	7	10	11	10	6	6	4
[NE PAS LIRE] Aucune des deux	8	12	6	10	11	2	9
NSP / Refuse de répondre	8	8	2	11	7	11	13

Tableau 2 : « (Q4) Ainsi que vous le savez peut-être, les villes et les municipalités n'encaissent que 8 % de l'ensemble des revenus gouvernementaux, les 92 % restants allant au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux. En faisant l'hypothèse que le public décide que les villes et les municipalités ont besoin de recettes plus élevées, celles-ci devraient-elles venir [...] » [PERMUTER]

	Total	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	Qc	Atl.
D'une partie des recettes encaissées par les gouvernements fédéral et provinciaux	77	76	84	70	76	81	71
D'une hausse des tickets modérateurs imposés par les municipalités	8	8	7	10	10	5	12
D'une hausse des taxes foncières municipales	4	5	1	6	5	5	3
[NE PAS DEMANDER] De toutes ces solutions	2	1	5	4	1	3	4
[NE PAS DEMANDER] D'aucune de ces solutions	4	5	1	3	4	5	7
NSP / Refuse de répondre	4	7	2	7	5	2	4



L'appui à une aide fédérale aux administrations locales, permise par la Constitution, est uniforme dans toutes les provinces et toutes les régions, y compris au Québec

Le désir que les paliers supérieurs de gouvernement apportent une aide financière aux municipalités s'inscrit dans le cadre constitutionnel qui stipule que les administrations locales relèvent des gouvernements provinciaux, tout en pouvant recevoir de l'aide du niveau fédéral. Les répondants ont été interrogés sur ce paradoxe constitutionnel en leur présentant le choix entre les deux opinions suivantes :

- Certains estiment que le gouvernement fédéral devrait venir en aide aux villes et aux municipalités parce que celles-ci ont des besoins réels et que la Constitution permet au gouvernement fédéral de dépenser de l'argent dans le domaine municipal quand il le veut.
- Certains estiment que le gouvernement fédéral ne devrait pas venir en aide aux villes et aux municipalités parce que la Constitution du Canada précise que les villes et les municipalités relèvent des gouvernements provinciaux.

Dans un rapport de trois sur un, les Canadiens ont choisi la première solution, estimant que le gouvernement fédéral doit venir en aide aux administrations locales. Cette opinion est exprimée aussi fermement au Québec (77 %), où les éléments nationalistes sont opposés depuis longtemps à toute intervention fédérale, que dans le Canada atlantique (75 %), où les habitants sont favorables depuis longtemps à une telle intervention.

L'appui des Québécois à l'implication fédérale peut s'expliquer en partie par leur appréciation de la gravité des restrictions financières auxquelles sont soumises les administrations locales de la province. C'est un point sur lequel nous reviendrons.



Tableau 3 : « (Q6) Laquelle des deux opinions ci-dessous correspond le mieux à la vôtre? » [PERMUTER]

	TOTAL	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	QC	Atl.
Certains estiment que le gouvernement fédéral devrait venir en aide aux villes et aux municipalités parce que celles-ci ont des besoins réels et que la Constitution permet au gouvernement fédéral de dépenser de l'argent dans le domaine municipal quand il le veut.	75	77	81	80	71	77	75
Certains estiment que le gouvernement fédéral ne devrait pas venir en aide aux villes et aux municipalités parce que la Constitution du Canada précise que les villes et les municipalités relèvent des gouvernements provinciaux.	25	23	19	20	29	23	25

La participation des municipalités aux discussions fédérales-provinciales

Comme le grand public est manifestement préoccupé par le manque de ressources des administrations locales pour assumer les tâches qui leur incombent, on peut s'attendre à ce qu'il soit fermement partisan de la participation des villes et des municipalités aux discussions fédérales-provinciales. C'est bien ce que l'enquête révèle. Quatre-vingts pour cent des répondants estiment en effet que les représentants des



villes et des municipalités devraient participer aux discussions fédérales-provinciales portant sur les politiques nationales, comme indiqué au tableau 4.

Chez ceux qui ont des opinions tranchées, l'appui à la participation municipale l'emporte sur l'opposition à cette participation dans un rapport de cinq sur un – 48 % estiment que les municipalités devraient sans aucun doute participer à ces discussions alors que neuf pour cent estiment qu'elles ne devraient en aucun cas y participer. On constate que les opinions exprimées dans ce domaine sont relativement homogènes à travers le pays. Le taux des appuis par rapport aux oppositions est plus faible en Saskatchewan/Manitoba, en atteignant toutefois un rapport supérieur à trois sur un, puisque 50 % des répondants répondent *Sans aucun doute* alors que 14 % répondent *En aucun cas*.

Tableau 4 : « (Q5) L'un des sujets traité dans la presse a été la façon dont les divers paliers de gouvernement du Canada se consultent. Lorsque les gouvernements fédéral et provinciaux organisent des réunions pour discuter des politiques nationales, les représentants des villes et des municipalités devraient-ils également y participer? » [PAS DE PERMUTATION]

	TOTAL	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	QC	Atl.
Sans aucun doute	48	47	44	50	42	59	42
Probablement oui	32	39	38	26	34	19	42
Probablement non	10	6	10	10	12	10	12
En aucun cas	9	5	6	14	10	11	4
[NON PROPOSÉ] NSP / Refuse de répondre	1	2	1	0	2	*	1



Les priorités des administrations locales en matière de dépenses sont, dans l'ordre, l'entretien des routes, la prévention du crime, les systèmes d'eau et d'égouts, la lutte contre le terrorisme, le logement abordable, des montants de transferts prévisibles et la construction de parcs et d'installations pour les enfants

Les missions historiques ou traditionnelles des municipalités, comme l'entretien des routes, la prévention du crime et les systèmes d'eau et d'égouts, sont essentielles dans l'esprit des Canadiens. Le grand public accorde également de l'intérêt à des missions plus modernes comme la construction de parcs et d'installations pour les enfants, comme indiqué au tableau 5, mais en leur conférant des priorités légèrement plus faibles.

Les priorités les plus élevées vont aux routes, au transport urbain et de façon plus générale au transport avec, sur une échelle de notation allant de un à cinq, une moyenne de 4,2 et 76 % des répondants accordant à cette question l'une des deux notes les plus élevées (voir tableau 5). Viennent ensuite la prévention du crime (moyenne de 4,1 et 72 % des répondants donnant l'une des deux notes les plus élevées), les aqueducs, les égouts et l'énergie (moyenne de 4,1 et 72 % des répondants donnant l'une des deux notes les plus élevées) et la lutte contre le terrorisme (moyenne de 4,0, et 67 % des répondants donnant l'une des deux notes les plus élevées). Les questions de logement abordable, de trésorerie prévisible et de parcs et d'installations pour les enfants viennent en dernier.

Les notes moyennes du Québec sont élevées. Dans tous les cas, elles se situent dans la fourchette des deux notes les plus élevées, ou très proche de la seconde note. Elles sont particulièrement élevées dans le cas de la prévention du crime et du logement abordable. Elles peuvent s'expliquer dans une certaine mesure par des inquiétudes particulières dans cette province concernant la capacité des municipalités à assumer leur rôle, ce qui pourrait expliquer la réceptivité des Québécois à la notion de l'aide fédérale aux administrations locales.



Tableau 5 : « (Q7) Voici une liste de domaines dans lesquels l'aide du gouvernement fédéral aux villes et aux municipalités pourrait être plus importante. En utilisant une échelle à cinq points, sur laquelle un signifie votre désaccord et 5 votre accord, quelle note attribueriez-vous à chacune des idées suivantes? » [RÉPARTIR AU HASARD]

	TOTAL	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	QC	Atl.
Contribuer à améliorer les routes, les transports urbains et les transports en général							
Moyenne	4,2	4,1	4,0	3,9	4,0	4,4	4,5
5	51	43	39	40	46	66	66
4	25	33	31	30	27	17	20
3	15	17	25	16	16	9	10
2	4	3	4	7	5	2	1
1	4	2	1	6	5	5	3
NSP / Refuse de répondre	1	1	0	1	*	1	0
Contribuer à la prévention du crime							
Moyenne	4,1	4,1	4,0	3,9	4,1	4,2	4,2
5	51	49	47	40	50	58	52
4	21	21	25	23	22	17	25
3	17	21	16	24	15	14	18
2	5	7	6	6	6	3	3
1	5	2	6	6	5	6	3
NSP / Refuse de répondre	1	1	0	1	1	2	0



Fédération canadienne des municipalités :
Compte rendu des entrevues réalisées par COMPAS pour le compte de la FCM,
20 mai 2004

	TOTAL	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	QC	Atl.
Aider à mettre à niveau les systèmes d'aqueduc, de traitement des eaux et d'alimentation locale en énergie							
Moyenne	4,1	4,1	4,0	4,1	4,1	4,1	4,3
5	50	49	41	43	54	51	53
4	22	25	30	30	19	21	22
3	18	17	19	14	17	18	21
2	5	5	8	6	5	4	1
1	4	3	2	3	5	5	0
NSP / Refuse de répondre	1	1	0	4	1	1	3
Contribuer à la lutte contre le terrorisme							
Moyenne	4,0	3,9	4,1	4,1	3,9	4,0	4,2
5	52	51	57	54	49	55	56
4	15	14	18	16	16	13	18
3	18	17	14	17	18	18	18
2	6	6	2	4	6	6	5
1	8	11	9	6	10	7	3
NSP / Refuse de répondre	1	1	0	3	1	2	0
Contribuer à favoriser l'offre de logement abordable							
Moyenne	3,9	3,9	3,7	3,6	3,8	4,1	4,0
5	43	43	27	31	41	57	43
4	21	21	30	19	20	18	21
3	20	18	24	31	20	13	27
2	7	11	8	10	8	3	4
1	8	6	6	7	9	9	4
NSP / Refuse de répondre	2	2	5	1	2	*	1



	TOTAL	C.-B.	Alb.	Sask./Man.	Ont.	QC	Atl.
Assurer aux villes et aux municipalités des montants de transfert de fonds prévisibles							
Moyenne	3,8	3,8	3,8	3,7	3,8	3,8	4,0
5	35	33	33	31	38	34	34
4	24	27	26	20	19	28	27
3	25	20	27	34	27	20	23
2	5	8	6	0	6	5	3
1	5	5	5	10	5	7	1
NSP / Refuse de répondre	6	8	3	4	6	7	12
Contribuer à construire davantage de parcs et d'installations pour les enfants							
Moyenne	3,4	3,4	3,1	3,2	3,4	3,6	3,6
5	30	29	17	26	29	39	36
4	17	15	18	13	17	17	17
3	27	33	35	30	26	23	25
2	13	11	17	14	16	9	10
1	12	11	14	16	10	12	9
NSP / Refuse de répondre	1	1	0	1	2	1	3

Méthodologie

Les entrevues ont été réalisées du 15 au 17 mai 2004 auprès d'un échantillon représentatif de Canadiens et de Canadiennes (N = 1000) par des intervieweurs professionnels, qui se sont servis d'un système d'entrevues téléphoniques assisté par ordinateur (ITAO). Des échantillons de cette taille donnent des résultats précis à environ 4,5 points de pourcentage près, 19 fois sur 20. Cette enquête a été réalisée sous la direction de M. Conrad Winn (416 598-0310).

